

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
27 mai 2024	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 mars 2024, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Trésorier-Adjoint, M. SADAK, celui de la Commission des Finances et celui du Commissaire aux Comptes et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le Budget Exécuté 2023 d'un montant de 27 265 198 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement de la convention avec le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes et autorisent le Président à la signer.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement de la convention avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur et le versement d'une subvention de 1 000 € pour 2024 et autorisent le Président à la signer.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les conventions passées avec la CCI de l'Ardèche, la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et EDF, et autorisent le Président à les signer.

27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la mise à jour des Annexes du Règlement Intérieur de la C.C.I. de la Drôme.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la nouvelle organisation des services de la C.C.I. de la Drôme.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la désignation de M. BERTOLAMI comme membre titulaire pour siéger à la Commission Consultative des Marchés à la place de Mme CATENI, démissionnaire.
27 mai 2024	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le rapport d'activité 2023 de la C.C.I. de la Drôme.